Date: 07/08/2020 Heure: 12:27:42



www.cnews.fr Pays : France Dynamisme : 50

= ₽

Page 1/2

Visualiser l'article

Immobilier : les taux de crédits sont à la baisse



Bonne nouvelle pour les emprunteurs : les taux des crédits immobiliers sont en baisse. D'après l'Observatoire Crédit Logement/CSA, ils se sont établis en moyenne en juillet à 1,25% toutes durées confondues, contre 1,29% en juin.

La crise sanitaire et ses conséquences sur l'économie du pays avaient poussé les banques à augmenter leurs taux dès la fin du confinement, craignant des défauts de remboursement.

Mais afin de soutenir la demande de crédits , elles ont finalement fait machine arrière en juillet. Toutes les catégories d'emprunteurs sont concernées par cette baisse, même les plus modestes. Sur 15 ans, le taux moyen relevé est de 1,03% contre 1,09% un mois auparavant. Et sur 25 ans, 1,47% contre 1,52%.

L'Observatoire Crédit Logement/CSA relève également une durée moyenne plus courte de six mois par rapport à juin, soit 224 mois. Ce repli s'explique par une moindre part des ménages les plus modestes et les moins bien dotés en apport. Ces derniers souscrivent généralement des prêts sur des durées longues.

Pour le courtier <u>Credixia</u>, la baisse des taux enregistrée en juillet n'est pas une surprise : «Cette stratégie semble logique puisque le crédit immobilier reste le seul produit d'appel des banques pour capter des nouveaux clients», commente-il dans un communiqué.

Tous droits réservés à l'éditeur CREDIXIA-MDIS 343394798



Date: 07/08/2020 Heure: 12:27:42

www.cnews.fr Pays : France Dynamisme : 50



Page 2/2

Visualiser l'article

Selon les experts, aucune hausse subite des taux n'est à attendre pour 2020 voire 2021, la BCE ayant fait part de son intention de poursuivre une politique de taux bas.

Les taux moyens relevés par l'Observatoire Crédit Logement /CSA cachent toutefois quelques disparités. En effet, les meilleurs dossiers peuvent espérer obtenir une décote supplémentaire allant jusqu'à -0,5%. Les profils à haut revenu ou avec un apport conséquent peuvent y prétendre. Souscrire à des services comme des assurances ou des produits bancaires peut également permettre d'améliorer les conditions de son emprunt.

Retrouvez toute l'actualité Immobilier ICI

Tous droits réservés à l'éditeur CREDIXIA-MDIS 343394798